



Journée d'Étude
Laboratoire SAGE (CNRS UMR 7363) - Université de Strasbourg

Les élections européennes en pratiques.
Fabrique des offres politiques et diversité des attitudes des publics.

Vendredi 10 octobre 2014

Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace – Salle de la Table Ronde
5 allée du Général Rouvillois - CS 50008
67083 Strasbourg Cedex

À la suite des huitièmes élections du Parlement Européen de mai 2014, cette journée d'étude souhaite questionner les logiques politiques, institutionnelles et sociales de ces élections dites « de second ordre » ou « intermédiaires ». 751 sièges répartis entre 28 pays seront à pourvoir sur la base d'une compétition électorale au suffrage universel. Au-delà de leur convergence avec d'autres élections, les élections européennes présentent de nombreuses spécificités : des dates de scrutin différentes entre certains pays, un mode de scrutin sur une seule circonscription nationale, dans le cadre de circonscriptions régionales (Belgique, Italie, Royaume-Uni, Irlande) ou interrégionales (France), ou encore avec un système mixte (Allemagne), des évolutions régulières quant au nombre d'États et donc d'électeurs concernés (du fait de l'élargissement progressif de l'Union), la saillance des enjeux nationaux dans le cadre des campagnes, une très faible participation, des partis et des candidats inégalement européanisés, etc. Sans se limiter à la conjoncture de 2014, cette journée d'étude ambitionne de contribuer à la sociologie politique des élections en abordant l'événement électoral européen sous l'angle des pratiques à travers deux entrées complémentaires.

La fabrique des offres politiques

Un premier axe vise à s'intéresser à la fabrique des offres politiques dans le cadre des élections européennes. Deux angles d'analyse sont privilégiés.

D'une part, il s'agit de s'intéresser à la campagne électorale et à ses spécificités, à différents niveaux : du côté des partis, des équipes de campagne ou encore des journalistes, de divers

supports médiatiques, voire de groupes susceptibles d'être des entrepreneurs de campagne. Quel est par exemple le degré d'eupéanisation de la campagne ? Quel est le rôle des partis politiques européens et des partis nationaux ? Quels sont les enjeux mis en avant par les différents protagonistes ? Comment les campagnes électorales se déroulent-elles concrètement ? Comment les équipes de campagne travaillent-elles ? Les élections européennes, considérées comme des élections de second ordre, sont-elles l'occasion pour les équipes d'expérimenter de nouvelles pratiques de mobilisation ? Des communications sont également attendues sur les rapports et non-rapports des journalistes et des médias à la campagne des européennes, sur leur manière d'appréhender le scrutin, sur les enjeux mis en exergue (par exemple le renforcement du lien entre la présidence de la Commission et les élections au Parlement européen avec le Traité de Lisbonne), voire sur la mobilisation de groupes qui promeuvent la participation à ce scrutin.

D'autre part, il s'agit de questionner les processus de sélection des candidats et leurs profils. De qui et de quoi les candidats sont-ils représentatifs ? Quels sont les règles et les critères de sélection des candidats ? Comme pour d'autres postes, les critères de genre, d'âge, de « diversité », d'expérience politique, sont-ils décisifs ? Les débats récents autour du choix des têtes de liste en France invitent également à poser la question de l'eupéanisation des candidats (dans quelle mesure les élections européennes sont-elles une affaire de spécialistes ?), et de l'origine de cette éventuelle spécialisation (est-elle le produit du passage par le Parlement européen, de différentes expériences militantes, professionnelles, scolaires ?). Par ailleurs, parce qu'elles permettent une relative ouverture de la compétition et des modes de recrutement et qu'elles donnent accès à des mandats rémunérateurs et aux indemnités qui permettent de recruter des collaborateurs, les élections européennes ne sont pas négligées par la plupart des partis politiques et par de nombreux acteurs du champ politique. Tel est particulièrement le cas de ceux pour lesquels le mandat européen symbolise un accès ou un maintien dans le champ politique. Des interventions sur l'analyse des luttes au sein des partis politiques pour les places éligibles et les stratégies adoptées par les différents protagonistes pourraient apporter des éclairages relativement originaux.

La diversité des attitudes des publics

Un second axe vise à questionner les attitudes des publics face aux événements électoraux européens. Il s'agit d'étudier relationnellement les représentations et les comportements des divers acteurs sociaux potentiellement concernés par les élections européennes, qu'il s'agisse d'électeurs, d'abstentionnistes, de non-inscrits, ou même d'individus ne disposant pas du droit de vote. L'enjeu de cet axe est de saisir la diversité des rapports à l'institution électorale européenne des différentes fractions des publics.

Des questionnements classiques de sociologie électorale peuvent par exemple être mis en œuvre : pour qui, pourquoi et comment votent les électeurs de différents milieux sociaux, au sein de territoires aux propriétés contrastés (urbains, périurbains, ruraux), et dans divers contextes nationaux ? Les déterminants du vote – qu'ils soient sociaux, genrés, résidentiels, liés à l'âge, aux sociabilités ou encore aux trajectoires migratoires, etc. – pourraient être interrogés à l'aune des scrutins européens. Étudier le vote d'étrangers de l'Union européenne

(citoyens de pays membres de longue date ou l'ayant rejoint dans la période récente) résidant en France s'avérerait particulièrement intéressant. Si des travaux articulant plusieurs échelles d'analyses (locale, par circonscriptions, nationale, européenne) sont attendus, les études permettant de saisir les électeurs dans leur contexte, voire la matérialité de leurs pratiques de vote, sont encouragées.

En dépit de la mise en place du suffrage universel dès 1979, les scrutins européens sont en outre régulièrement caractérisés par une abstention importante, qui est d'ailleurs croissante historiquement. Au-delà des dimensions conjoncturelles propres à chaque élection, comment expliquer cette faible mobilisation électorale récurrente ? Quels sont les mécanismes sociaux, politiques et institutionnels au principe des comportements non participatifs lors des scrutins européens et sont-ils similaires à ceux observables dans le cadre de conjonctures électorales de plus haute intensité (qu'il s'agisse de scrutins présidentiels ou municipaux par exemple, l'enchaînement en France de deux élections en 2014 fournissant par exemple une opportunité pour mener des comparaisons) ?

De même, les élections européennes donnent l'occasion d'analyser — au microscope aussi bien qu'à travers des bases de données de grande ampleur — les diverses logiques de votes en faveur de listes d'« extrême droite », d'« ultra-droites » ou « souverainistes » ? Quels sont les groupes qui expriment de telles préférences électorales dans différents contextes et quelles sont leurs logiques d'action ? La conjoncture contemporaine de « crise » économique ou, si l'on préfère, de précarité sociale exacerbée et de difficultés généralisées dans le monde économique affecte-t-elle les attitudes des électeurs de différents milieux sociaux et comment ?

Mobilisant différentes traditions scientifiques et techniques d'enquête, les communications pourront s'inscrire directement dans ces perspectives ou proposer des questionnements inédits, en cherchant notamment à articuler différentes échelles d'analyse. Seules des communications qui mobilisent des enquêtes empiriques seront retenues. Dans le souci de renouveler le regard sur l'institution électorale européenne, les études recourant à des comparaisons diachroniques et/ou synchroniques (notamment entre différents contextes nationaux), tout comme les analyses localisées permettant de saisir les acteurs politiques comme les électeurs dans leurs contextes, sont particulièrement encouragées.

Les propositions de communication (5 000 signes maximum) — incluant la présentation des données empiriques et du travail d'enquête — sont à envoyer à lorenzo.barrault@misha.fr et sebastien.michon@misha.fr au plus tard le 20 juin 2014. Une réponse sera apportée à chaque proposition au plus tard le 13 juillet 2014.

Comité scientifique :

L. Barrault (CNRS, SAGE), C. Braconnier (CEPEL, Cergy-Pontoise), A. Cohen (CRAPE, Rennes), D. Dakowska (SAGE, IEP Strasbourg), M. de Lassalle (SAGE, Strasbourg), Y. Déloye (Centre Émile Durkheim, IEP Bordeaux), D. Gaxie (CESSP, Paris 1), P. Lehingue (CURAPP, Amiens), H. Michel (SAGE, IEP Strasbourg), S. Michon (CNRS, SAGE), J. Rivière (ESO, Nantes), O. Rozenberg (CEE, Sciences Po).

Comité d'organisation :

Lorenzo Barrault (CNRS, SAGE), Sébastien Michon (CNRS, SAGE).

Dates :

- Envoi des propositions de communication : 20 juin 2014
- Sélection des communications et réponses aux propositions : 13 juillet 2014
- Envoi des textes (50 000 signes) : 19 septembre 2014
- Journée d'étude à la MISHA à Strasbourg (salle de la Table Ronde) : 10 octobre 2014.